

La Poste à Montbrison à la Belle Epoque :

Au trot facteur ! Le courrier n'attend pas

On oublie souvent que vacances et jours de congé sont des réalités assez récentes, même pour les fonctionnaires. Qu'on en juge par le sort des facteurs montbrisonnais à la fin du 19^e siècle !

La tournée du dimanche après-midi

Tout commence par une supplique des trois facteurs chargés de la distribution du courrier à Montbrison. MM. Montrocher, Robin et Delor attirent respectueusement l'attention du maire de la ville *"sur le peu d'utilité de la distribution du dimanche et des jours fériés qui se fait à une heure de l'après-midi"*.

Ils expliquent que beaucoup de localités ne conservent que celles du matin pour ces jours-là. D'ailleurs, disent-ils, *"il y a très peu de correspondances et elles ne sont généralement dépouillées que le lendemain"* car la plupart des négociants ne travaillent pas le dimanche. Ils souhaitent donc que cette tournée soit supprimée. Et ils demandent au conseil municipal d'émettre un vœu dans ce sens. Le conseil municipal du 10 novembre 1890 donne un avis favorable mais qui ne l'engage guère.

Impatience au bord du Vizézy

En mai 1899, ce sont les habitants du quai des Eaux-Minérales et de la rue du Parc qui pétitionnent. Les malheureux *"ne reçoivent leurs correspondances, lettres, papiers d'affaire que vers les 11 heures du matin, quelquefois 11 h ½"*. Et ces retards, disent-ils, leur causent *"un véritable préjudice"*. Ayant en vain réclamé auprès de l'administration des postes, *"ils supplient"* le conseil de leur donner un avis favorable et d'intervenir *"pour obtenir ou un changement d'itinéraire ou la création d'un poste supplémentaire de facteur"*.

Le conseil municipal acquiesce mais repousse vivement l'observation du conseiller Tavernier qui parle imprudemment de la *"suppression possible de la distribution de 4 heures du soir"*. Il ne faut pas exagérer !

Décision de M. le sous-secrétaire d'Etat

Et le 30 décembre suivant le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes en personne prend une décision. Il avance d'une heure la distribution du courrier au Parc et quai des Eaux-Minérales ! Mais cela se fera au détriment des autres quartiers car le nombre de préposés reste le même.

Enfin, en 1900, il est question de fermer les guichets postaux à midi, les dimanches et jours fériés. C'est ce qui se pratique déjà à St-Etienne et Roanne. Une fois encore les édiles acceptent mais ils demandent avec insistance l'installation *"d'une boîte extérieure pour les lettres et les imprimés"* et aussi *"d'une petite boîte pour les cartes de visite..."*

Mais on n'arrête pas le progrès. Le 12 février le conseil municipal vote sans barguigner un crédit de 1 000 F pour les premiers frais d'installation du réseau téléphonique départemental. Il en coûtera 600 F pour une cabine publique ; le reste servira à indemniser le porteur de dépêches.

Heureux étaient les usagers de la poste en ces temps où les facteurs avaient les talons ailés de Mercure !

Joseph Barou

[Publié dans la chronique "petite histoire" de la Gazette du 8 octobre 2004, n° 142]